



Présidence : Monaco

770^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 12 novembre 2014

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 11 h 45

2. Président : Ambassadeur C. Giordan

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Situation en Ukraine et aux alentours* : Ukraine (FSC.DEL/194/14), Italie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/193/14), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Pologne, Roumanie, Canada, Espagne, Azerbaïdjan, Estonie
- b) *Contributions financières aux activités de l'OSCE concernant le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et aux projets d'assistance dans l'espace de l'OSCE* : Suisse (annexe 1), Serbie (annexe 2), Bosnie-Herzégovine (annexe 3), Moldavie (annexe 4), Grèce, Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (États-Unis d'Amérique)

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aperçu statistique de l'utilisation du Document de Vienne 2011 en rapport avec la situation en Ukraine : représentant du Centre de prévention des conflits, Autriche, Grèce

4. Prochaine séance :

Mercredi 19 novembre 2014 à 10 heures, Neuer Saal

770^e séance plénière

Journal n° 776 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE

Monsieur le Président,
Excellences,
Chers collègues,

La Suisse prend la parole pour annoncer son soutien financier à des activités et projets dans le domaine du Code de conduite, ainsi que dans le cadre du mécanisme d'assistance prévu dans les documents de l'OSCE sur les armes légères et les munitions.

Permettez-moi de commencer par le soutien pour le Code de conduite : la gouvernance du secteur de la sécurité, y compris le soutien à la mise en œuvre du Code et aux actions d'information à son sujet, est l'une des priorités de la Présidence suisse et restera un élément clé de la contribution de la Suisse à la stabilité, à la transparence et au renforcement du contrôle démocratique des forces armées et de sécurité. À cet égard, la délégation suisse a l'honneur de faire aujourd'hui, pour les activités de l'OSCE relatives au Code de conduite en 2014 et 2015, une promesse de contribution d'un montant de 220 000 francs suisses, répartis comme suit :

- 40 000 francs suisses pour le projet intitulé « Séminaire sur le Code de conduite en Tunisie 2015 » : séminaire d'information à l'intention des partenaires méditerranéens de l'OSCE pour la coopération ;
- 90 000 francs suisses pour le projet intitulé « Atelier sur le Code de conduite en Serbie 2015 » : atelier à l'échelle de l'OSCE sur le Code de conduite (aspects inter/intra-étatiques) ;
- 50 000 francs suisses pour le projet intitulé « Séminaire sur le Code de conduite en Mongolie 2015 » : séminaire d'information à l'intention des partenaires asiatiques de l'OSCE pour la coopération ;
- 30 000 francs suisses pour le projet intitulé « Publication commémorative, les 20 ans du Code de conduite » : publication élaborée à l'occasion du 20^e anniversaire du Code de conduite de l'OSCE ;

- 10 000 francs suisses pour le projet intitulé « Compilation d'exemples concrets de contrôle démocratique des forces armées » : manuel/guide pratique de soutien à la mise en œuvre du Code de conduite de l'OSCE.

Le montant total sera transféré au Programme-cadre relatif au Code de conduite de l'OSCE dans l'attente de l'ouverture des comptes spécifiques aux projets.

M. le Président,
Excellences,
Chers collègues,

La Suisse considère les projets d'assistance de l'OSCE dans le domaine des ALPC et des SMC comme étant des vecteurs importants pour réduire les risques émanant des munitions dégradées, prévenir les explosions fortuites et contribuer à la lutte contre le commerce illicite et l'utilisation abusive des armes légères et de petit calibre. Ces projets constituent des moyens appropriés de contribuer à la prévention et d'améliorer la sécurité et la stabilité dans la région de l'OSCE et, partant, de faciliter la mise en place du cadre nécessaire au développement et à la prospérité économiques. J'ai donc également le grand privilège d'annoncer aujourd'hui, pour les projets d'assistance de l'OSCE relatifs aux ALPC et aux SMC, une promesse de contribution d'un montant de 225 000 francs suisses, répartis comme suit :

- 100 000 francs suisses à l'intention de la Bosnie-Herzégovine pour le projet SECUP : mise à niveau de l'infrastructure de sécurité des sites de stockage de munitions et d'armes de la Bosnie-Herzégovine ;
- 90 000 francs suisses à l'intention de la Moldavie pour le projet GSMC Plus, subdivisés en 40 000 francs suisses pour la destruction de stocks excédentaires, 40 000 francs suisses pour la modernisation des installations de stockage des ALPC et des munitions conventionnelles et 10 000 francs suisses pour le renforcement des capacités en matière de sécurité physique et de gestion des stocks et pour soutenir la mise en place du cadre normatif et des règlements respectifs ;
- 50 000 francs suisses à l'intention de la Serbie pour le projet GSMC, subdivisés en 40 000 francs suisses pour la destruction des stocks excédentaires de munitions au phosphore blanc et au napalm et 10 000 francs suisses pour le renforcement des capacités et pour soutenir la mise en place du cadre normatif et des règlements respectifs ;
- 15 000 francs suisses à l'intention de l'ex-République yougoslave de Macédoine pour la visite initiale d'une équipe de l'OSCE chargée d'évaluer les domaines possibles de coopération en matière d'assistance s'agissant des ALPC et des SMC.

La Suisse continuera de soutenir les projets d'assistance de l'OSCE dans le domaine des ALPC et des SMC par des contributions en nature et des missions d'experts. En outre, il importerait également, selon nous, que le FCS continue d'étudier et d'examiner les questions liées aux projets relatifs aux ALPC et aux SMC dans le but de faciliter les procédures pour le déploiement de ces missions d'experts et de renforcer ainsi le mécanisme d'assistance dans le domaine des ALPC et des SMC.

La Suisse vous prie de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/776
12 November 2014
Annex 2

FRENCH
Original: ENGLISH

770^e séance plénière

Journal n° 776 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SERBIE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, au nom de la Mission permanente de la République de Serbie, de remercier la délégation de la Suisse auprès de l'OSCE pour les informations concernant son soutien financier au Programme serbe de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles (GSMC) pour la démilitarisation de munitions au phosphore blanc et le renforcement des capacités à mener des opérations de démilitarisation sûres, efficaces et efficaces à l'installation de démilitarisation TRZ Kragujevac.

Le soutien apporté par les États participants de l'OSCE au projet susmentionné en République de Serbie revêt une grande importance pour la poursuite de son exécution. Nous ne doutons pas que ce don nous aidera à poursuivre le projet de GSMC sans heurts et de manière efficace par rapport au coût.

En outre, conformément à nos priorités communes en matière de promotion du Code de conduite durant les présidences consécutives de l'OSCE, nous tenons à exprimer nos remerciements pour la contribution financière à l'Atelier sur le Code de conduite, qui se tiendra en République de Serbie début octobre 2015.

La République de Serbie apprécie grandement le soutien apporté à nos projets par les États participants de l'OSCE. Permettez-moi de remercier une fois de plus la délégation de la Suisse pour sa contribution et de réaffirmer que la Serbie est prête à continuer de coopérer avec ses partenaires de l'OSCE sur cette question particulière dans un esprit d'ouverture et de transparence.

Je vous remercie de votre attention et vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/776
12 November 2014
Annex 3

FRENCH
Original: ENGLISH

770^e séance plénière

Journal n° 776 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La délégation de la Bosnie-Herzégovine saisit cette occasion pour remercier la Suisse de sa nouvelle promesse de contribution pour le projet relatif à l'amélioration de l'infrastructure de sécurité des sites de stockage de munitions et d'armes en Bosnie-Herzégovine.

Ledit projet en cours est conjointement mis en œuvre par le Ministère de la défense de la Bosnie-Herzégovine, la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, le PNUD et l'EUFOR.

Chers collègues,

Nous tenons à vous assurer que la Bosnie-Herzégovine, en tant qu'État participant de l'OSCE à part entière, est un partenaire crédible et nous avons à cœur de définir des modèles optimaux pour notre propre sécurité mais aussi de respecter les engagements internationaux auxquels nous avons souscrits en tant qu'État participant de l'OSCE et d'autres organisations internationales.

Monsieur le Président,

Outre la Suisse que nous remercions pour son troisième don à ce projet et les autres États participants que nous remercions pour les dons qu'ils ont effectués, nous savons gré également au Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité, au CPC ainsi qu'au Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles de nous avoir aidés à rendre ce projet possible.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal du jour.

Merci.



770^e séance plénière

Journal n° 776 du FCS, point 1 b) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA MOLDAVIE

Monsieur le Président,

Au nom du Gouvernement moldave, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à la population et au Gouvernement suisses pour leur soutien financier au programme global en cours relatif à la gestion des stocks de munitions conventionnelles (GSMC) dans la République moldave.

La contribution suisse est très précieuse pour la mise en œuvre de ce projet, qui offrira un environnement sécuritaire meilleur non seulement dans la République moldave, mais aussi dans la région de l'OSCE. Les autorités moldaves vont pouvoir continuer à œuvrer pour la destruction de l'important excédent de munitions obsolètes, l'amélioration de la sûreté et de la sécurité des installations de stockage et l'harmonisation de la législation nationale avec les meilleures normes au niveau de l'OSCE et au niveau international. Le projet contribuera à la réduction du risque pour les personnes vivant à proximité des dépôts de munitions. Par la diminution du risque de prolifération des munitions, nous voulons apporter notre pierre au renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'ensemble de la région.

Face au manque de financement qui subsiste, toute assistance supplémentaire en vue d'atteindre les buts et objectifs du programme GSMC en Moldavie serait la bienvenue. Je saisis cette occasion pour remercier également les autres donateurs de leur soutien financier et des compétences techniques qu'ils ont apportées au renforcement des capacités du Ministère moldave de la défense en formant des spécialistes dans le domaine de la gestion et de la sécurité des arsenaux. Nous attendons avec intérêt de poursuivre notre coopération fructueuse avec les futurs donateurs potentiels afin d'assurer la viabilité et la durabilité de ce projet clé pour la Moldavie.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci.